



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 116663

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Au niveau des industries, l'Académie nationale de Pharmacie préconise d'impliquer les décideurs industriels et notamment les titulaires d'AMM (autorisation de mise sur le marché) pour revenir à une vision « santé publique » de la chaîne de fabrication et distribution des médicaments, y compris en termes de relocalisation de sites de production de principes actifs pour des médicaments essentiels. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116663

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2011, page 8712

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)